

Séance du 2 juillet 2015

Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration de l'UVHC

**Objet : volet commun du Contrat de site Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) Lille Nord de France 2015-2019**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil Nicole Cleuet - Bâtiment Matisse, le 2 juillet 2015, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,  
Vu l'avis du Comité Technique qui s'est tenu le 24 juin 2015 ;

*M. le Président présente le volet commun du Contrat de site Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) Lille Nord de France 2015-2019.*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EMET UN AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES VOIX AU VOLET COMMUN DU CONTRAT DE SITE COMUE LILLE NORD DE FRANCE 2015-2019.**

Fait à Valenciennes, le 3 juillet 2015

Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication :

# CONTRAT DE SITE LILLE NORD DE FRANCE 2015-2019

## VOLET COMMUN DU CONTRAT

### Sommaire

#### I - La stratégie de site

1 - Cohérence et originalité de la stratégie du site

2 – Coordination des politiques de la recherche et de l'offre de formation

#### II - Les leviers pour le déploiement de la stratégie de site

1 - La recherche et la valorisation

2 - La formation

3 - La politique internationale

4 - La diffusion de la culture scientifique

5 - La promotion de Campus durables

6 – Le développement des Campus numériques

#### III - Jalons et indicateurs du contrat de site

**L**e Nord-Pas-de-Calais compte six universités et un ensemble universitaire privé, seize écoles d'ingénieurs, huit écoles de commerce, de gestion, de journalisme, d'architecture et un Institut d'Études Politiques. Cette densité permet un bon ancrage territorial avec le tissu économique et d'assurer une offre de proximité dans une région où le poids des étudiants boursiers est important.

La région se positionne à la troisième place en France pour le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur (163 561 inscrits en 2012-2013) et ce sont les filières universitaires qui accueillent la majorité des bacheliers et concentrent 60% des inscrits de l'enseignement supérieur régional. Le Nord-Pas-de-Calais se place également au troisième rang national pour son nombre d'étudiants inscrits dans les filières technologiques courtes (STS & IUT) et dans les licences professionnelles. Sur les quatre ensembles universitaires (Lille, Valenciennes, Artois et Littoral), le site de Lille émerge nettement en concentrant plus de 65% de la population étudiante et plus de 80% des forces en recherche

La plupart des organismes de recherche disposent d'une implantation dans le Nord-Pas-de-Calais qui accueille notamment des laboratoires du CNRS, de l'INSERM, de l'INRIA, de l'IFREMER et de l'ONERA ainsi que de l'Institut Pasteur de Lille. Avec plus de 190 laboratoires de recherche qui regroupent plus de 5 500 personnes en équivalent temps plein (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens, doctorants,...), la région contribue à hauteur de 3,8% à la production scientifique nationale, ce qui la positionne au 8<sup>ème</sup> rang des régions françaises. Sa participation est particulièrement significative dans les domaines des STIC intelligence artificielle, mathématiques et recherche médicale (4<sup>ème</sup> rang), en sciences humaines et sciences sociales (5<sup>ème</sup> rang), en physique (6<sup>ème</sup> rang) et en chimie des matériaux (8<sup>ème</sup> rang). Associé à un maillage territorial de qualité, un réseau important de diffusion de l'innovation (7 pôles de compétitivité, 14 pôles d'excellence régionaux, des parcs technologiques thématiques, ...), le Nord-Pas-de-Calais dispose d'atouts importants.

La politique du site déployée dans le Nord-Pas-de-Calais présente trois particularités :

- elle se place au service des quatre territoires infrarégionaux correspondant aux zones d'influences des universités et des établissements, ainsi qu'aux bassins d'emploi et de formation ;
- elle assure la cohérence des réseaux existants qui associent les établissements, les grands organismes de recherche et les acteurs sociaux économiques. Les universités lilloises et les organismes, par leur poids en matière de formation et de recherche, ont un rôle déterminant dans la dynamique régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- elle se construit en synergie avec les collectivités territoriales.

La Communauté d'universités et d'établissements Lille Nord de France (ComUE) regroupe onze établissements : les six universités de la région, l'École Centrale de Lille, l'École des Mines de Douai, la Fédération Universitaire Polytechnique de Lille<sup>1</sup>, ainsi que deux organismes de recherche : le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Institut National de la Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA). La ComUE assure la coordination de l'ensemble des politiques conduites.

Sur la base d'un projet partagé, les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur et les organismes de recherche coordonnent leur offre de formation et leur stratégie de recherche et de transfert. Les autres établissements d'enseignement supérieur participent à cette coordination.

---

<sup>1</sup> La Fédération Universitaire Polytechnique de Lille rassemble un ensemble d'établissements privés nés au fil des années autour de l'Institut catholique : 5 facultés, 20 écoles, des centres de recherche et un groupe hospitalier.

La ComUE Lille Nord de France, conçue comme un espace de coopération et de coordination organise la politique régionale de site et porte des missions à forte valeur ajoutée. A ce titre, elle définit et soutient les grandes priorités thématiques régionales qui contribuent à la visibilité nationale et européenne du site.

Sauf dans les domaines où ils ont expressément transféré leurs compétences à la ComUE -la formation des maîtres et la formation doctorale-, les établissements membres conservent leurs compétences propres.

Quatre orientations principales structurent le programme d'actions de la ComUE pour les années à venir :

- en matière de recherche et d'innovation, déterminer les grandes priorités thématiques, organiser les réseaux régionaux de recherche, permettre aux laboratoires de développer des activités de transfert en lien avec la politique conduite par la SATT Nord de France et veiller à la coordination et la complémentarité des actions de ses membres avec celles des différents opérateurs de la valorisation et du transfert ;
- en matière de formation, coordonner l'offre régionale, mettre en place des outils (cartographie, observatoire), élaborer une approche commune de la formation tout au long de la vie et de l'apprentissage, assurer la formation des maîtres, promouvoir la formation doctorale et favoriser le développement de l'entrepreneuriat étudiant ;
- accroître l'attractivité et l'ouverture du site en apportant une contribution déterminante à l'espace euro-régional de l'enseignement supérieur, structuré avec les universités étrangères voisines ;
- porter des actions communes et transversales en matière de soutien aux établissements, telles que le développement des usages numériques, le développement durable et la diffusion de la culture scientifique.

## I – La stratégie de site

La stratégie de site vise à organiser les conditions d'un ensemble solidaire et cohérent ; elle s'appuie sur une vision partagée respectueuse de la diversité de chacun et sur l'obligation de stimuler la recherche et d'œuvrer à la réussite de tous les étudiants, quel que soit leur lieu de formation.

### Cohérence et originalité de la stratégie du site

L'enseignement supérieur et la recherche entendent ainsi répondre à cinq enjeux majeurs.

#### 1 - Conforter un dispositif de formation de très grande qualité et promouvoir le maintien, l'avancement et la diffusion du savoir

Le contexte économique et social particulier du Nord-Pas-de-Calais ajoute un niveau d'exigence supplémentaire en matière de formation. L'enseignement supérieur constitue un élément essentiel de la promotion sociale ; les mutations économiques d'une région en reconversion obligent plus qu'ailleurs à s'engager dans des démarches de formation tout au long de la vie.

Favoriser le développement des études longues, développer l'alternance, permettre à chacun d'entrer et de revenir à tout moment dans l'enseignement supérieur pour y acquérir ou y valider de nouvelles compétences, répondre à l'évolution rapide des besoins du monde économique et social, proposer pour cela une offre de formation lisible et cohérente, améliorer son attractivité pour attirer et maintenir en région des talents, sont autant d'objectifs qui répondent à ces besoins spécifiques.

#### 2 - Renforcer les spécificités de la recherche

La politique de site vise à renforcer les atouts scientifiques préalablement identifiés afin d'accroître la visibilité nationale et internationale. La poursuite des efforts réalisés par les chercheurs pour faire émerger des domaines d'excellence scientifique qui différencient la région sur le plan national et européen et qui s'adaptent à l'activité économique et aux besoins sociétaux, est une priorité.

Cette dynamique de l'excellence assure à chaque établissement une opportunité d'accroître sa production scientifique tout en irriguant les quatre territoires universitaires de la région. Elle s'appuie sur une stratégie concertée entre les universités, les écoles et les organismes de recherche, et bénéficie du soutien des collectivités territoriales et des milieux économiques. Elle permet de mobiliser de façon cohérente les différentes sources de financement (PO, CPER, PIA, Horizon 2020...).

#### 3 - Renforcer la valorisation et le transfert, développer les recherches partenariales

Le rapprochement du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur et de celui des entreprises, puissant accélérateur d'une mutation nécessaire, s'effectue grâce à :

- la SATT, mise en place par la ComUE Lille Nord de France et les universités de Picardie Jules Verne et de Reims Champagne-Ardenne et le CNRS, qui est un élément essentiel de l'écosystème régional de l'innovation ;
- le renforcement des partenariats au sein des pôles de compétitivité ou autour des structures mises en place avec le PIA (ITE IFMAS dans le domaine des matériaux agrosourcés, IRT Railenium dans le domaine des infrastructures ferroviaires, Equipex...) en est un autre.

#### 4 - Promouvoir les écosystèmes innovants sur le territoire régional

De nombreux écosystèmes thématiques qui ont émergé dans la région résultent des partenariats fructueux entre les universités, les grandes écoles, les organismes de recherche et les entreprises. Ils s'organisent en particulier dans le cadre des pôles de compétitivité et des parcs d'activités scientifiques et d'innovation dédiés : Eurasanté à Lille–Loos (biologie, santé) ; Euratechnologies à Lille (numérique, ubiquitaire, internet des objets) ; Parc scientifique de la Haute Borne à Villeneuve d'Ascq (recherche fondamentale, entreprises innovantes) ; l'Union à Tourcoing (textiles innovants du CETI) ; Culture, images, medias (Plaine Images) ; le futur Campus de la distribution à Roubaix ; CD2E à Loos

en Gohelle (éco-entreprises, éco-transition) ; Transalley à Valenciennes (transports durables) ; Rives de l'Escaut à Valenciennes (pôle d'excellence numérique) ; Campus de la mer à Boulogne-sur-Mer, le futur Euraénergie à Dunkerque, etc.

L'émergence récente des nouvelles formes d'économie, telles que l'économie de la créativité ou encore l'économie de la fonctionnalité et l'économie circulaire, conduit à conforter cette dynamique, notamment par la création d'écosystèmes innovants et hybrides sur le plan institutionnel et disciplinaire. Les institutions d'enseignement supérieur et de recherche jouent un rôle majeur dans leur création ainsi que dans le développement des formations qui y sont associées.

## 5 - Amener l'enseignement supérieur et la recherche au cœur des stratégies des acteurs économiques, sociaux et politiques

L'enseignement supérieur et la recherche, qui ont vocation à disposer d'une visibilité internationale, jouent un rôle essentiel dans le développement économique et social de leurs territoires. Cette mission, maintenant reconnue en Nord-Pas-de-Calais avec le Parlement du savoir et l'Espace prospectif et stratégique, sera consolidée par la participation active aux schémas régionaux et métropolitains de développement, aux réseaux recherche-innovation-activités constitués dans le cadre de la Stratégie Recherche Innovation pour une Spécialisation Intelligente (SRI-SI), ainsi qu'aux grandes opérations partenariales (ITE IFMAS et PIVERT, l'IRT Railenium, les Instituts Carnot...).

La stratégie de site répond à ces enjeux majeurs à travers quatre leviers.

### ► Levier 1 : La réorganisation du processus de coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche

La modification de la gouvernance du PRES début 2013, avec un recentrage sur les six universités régionales, a permis de relancer le dialogue politique et l'élaboration d'une démarche stratégique coordonnée et partagée en matière de recherche, de formation et de transfert.

Les statuts de la ComUE Lille Nord de France organisent cette coopération autour de 11 établissements et organismes fondateurs.

Les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région tels que l'INSERM, l'Institut Pasteur, le CHRU et les autres grandes écoles publiques pourront être associés par voie de convention de coopération ou d'association au sens de l'article L. 71816 du Code de l'Éducation.

### ► Levier 2 : Le projet d'IDEX

Ce projet est conçu par l'ensemble des acteurs (monde académique, économique et social, collectivités) comme un outil majeur au service de la structuration du site, tant à l'échelle de la métropole lilloise que de la région. Il est piloté par les trois universités lilloises avec le CNRS, l'INSERM et l'INRIA, et déposé par la ComUE. Il accompagne la constitution d'une université de recherche intensive, à très forte visibilité, dotée d'un large spectre disciplinaire et capable de s'inscrire dans les classements internationaux. La qualité et la réussite du projet de construction de l'université de Lille sont donc essentielles au succès du nouvel appel d'offres.

Par sa propre dynamique, l'IDEX est de nature à intégrer l'ensemble de ses acteurs dans une logique de développement et de promotion de l'excellence.

Le périmètre d'excellence ne se limite pas au potentiel de recherche reconnu et aux réussites aux grands appels à projets nationaux (7 LABEX et 10 EQUIPEX) et européens; il s'étend aux secteurs d'excellence émergente. Dans le domaine des formations, les actions qui visent à l'excellence seront menées en appui à la recherche ou en constituant de grands projets structurants et différenciants.

### ► Levier 3 : La création de l'université de Lille

Le site de Lille joue un rôle crucial dans la dynamique régionale, en concentrant les 2/3 de la population étudiante et plus de 80 % du potentiel de recherche. Les universités de Lille 1, Lille 2 et Lille 3 sont engagées dans un processus de fusion, fixant la création du nouvel établissement en 2018. L'objectif est de créer une grande université de recherche, portant à un très haut niveau d'exigence ses missions de service public, notamment la formation tout au long de la vie et la réussite étudiante.

Les trois universités sont liées entre elles par une convention d'association qui organise le processus d'unification et assure la promotion de leur projet : logo commun et publications scientifiques portant la signature unique «Université de Lille». Huit écoles du site<sup>2</sup> sont associées à ce processus et en partagent les ambitions.

L'université de Lille viendra renforcer l'attractivité du Nord-Pas-de-Calais, au regard de l'existence de grands centres universitaires français et européens. Elle se construit en harmonie avec les universités non métropolitaines, qui s'attachent quant à elles à développer leur propre stratégie en mettant en valeur leurs spécificités et en intensifiant leurs dynamiques d'alliances avec les organismes de recherche ainsi qu'avec les autres établissements d'enseignement supérieur en région. Elle exerce un effet d'entraînement, contribuant au développement équilibré de l'ensemble du territoire régional.

### ► Levier 4 : Deux instances régionales chargées de la concertation sur l'enseignement supérieur et la recherche

▲ Le Parlement du savoir réunit une représentation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des acteurs économiques (consulaires, pôles de compétitivité, responsables d'entreprises, etc.), des représentants syndicaux, de la société civile et des pouvoirs publics. Ouvert à des représentants académiques et territoriaux transfrontaliers, il a pour mission :

- de formuler des préconisations et des avis liés au déploiement de certains aspects de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- de valider des orientations collectives et d'en assurer le suivi via un bilan annuel retraçant de manière consolidée les actions et les financements déployés.

▲ L'Espace prospectif et stratégique est un lieu de partage de réflexions et d'échanges. Il renforce la cohérence des stratégies de ses membres et permet d'impulser des projets communs de grande envergure. Il réfléchit aux grandes tendances de l'enseignement supérieur et de la recherche et propose une vision prospective susceptible d'alimenter les avis à soumettre au Parlement du savoir. Composé de 30 à 35 membres représentatifs de l'enseignement supérieur et de la recherche, des 4 territoires infrarégionaux, des collectivités et des responsables d'entreprises, il se prononce sur l'organisation des travaux et séances du Parlement du savoir.

Les deux instances se réunissent sur invitation conjointe du préfet, du recteur chancelier des universités, du président du conseil régional et du président de la ComUE. Un secrétariat permanent représentatif des 4 forces invitantes et ouvert à un représentant des 6 universités publiques, des grandes écoles, des organismes de recherche et des établissements d'enseignement supérieur privé, est assuré par la ComUE.

Les travaux de l'Espace prospectif et stratégique et du Parlement du savoir s'effectuent en cohérence avec les orientations du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, celle du cadre législatif national et tiennent compte des enjeux européens et internationaux.

## Coordination des politiques de recherche et de l'offre de formation

### ■ Élaborer une vision prospective et stratégique

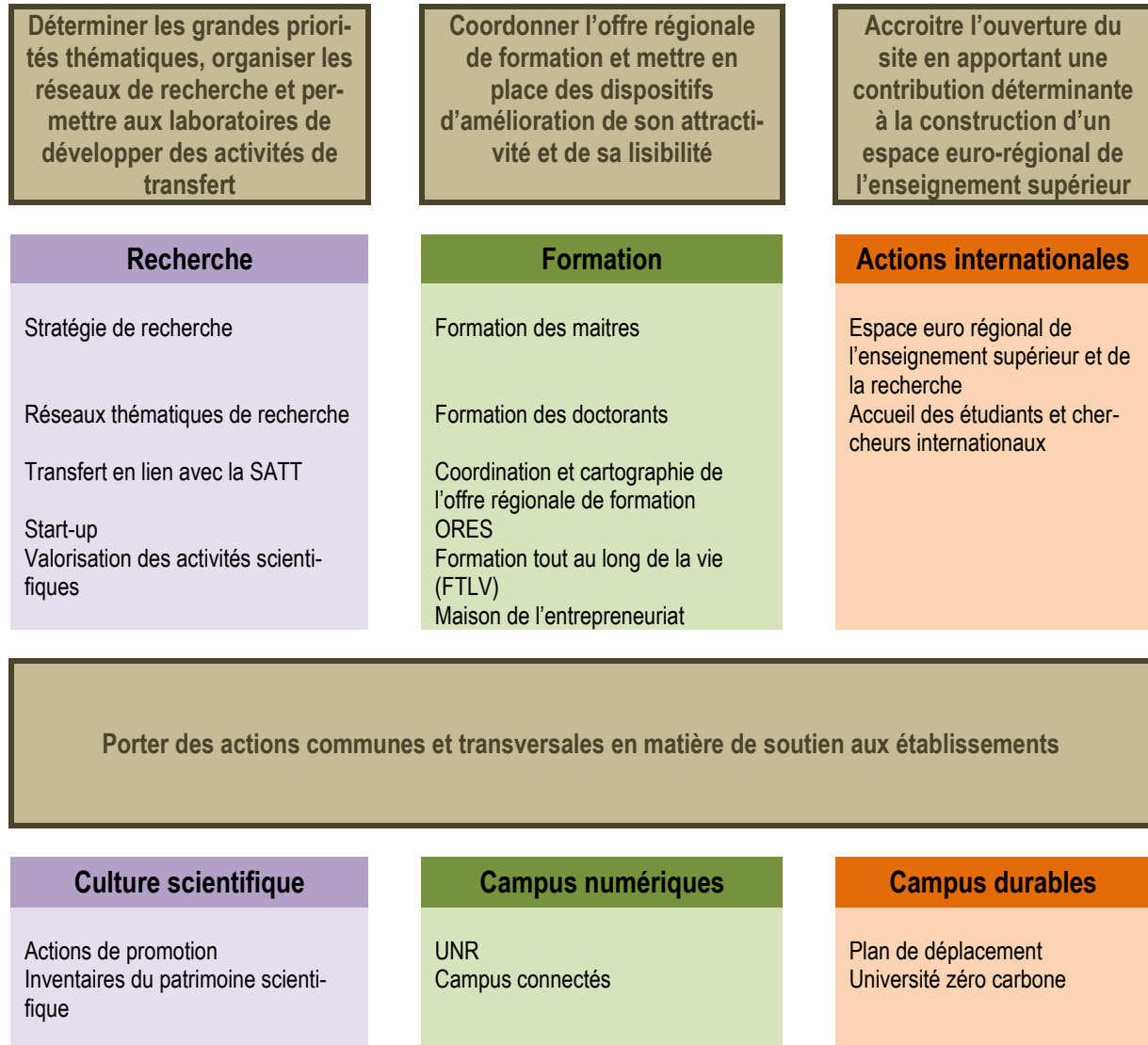
La ComUE, qui assure le secrétariat permanent de deux instances régionales (cf. supra), élabore son projet commun autour d'une vision stratégique et prospective partagée du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en région.

La ComUE élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale, en lien avec le schéma régional d'enseignement supérieur et de la recherche.

<sup>2</sup> L'École Centrale de Lille, l'École des Mines de Douai, l'École Nationale Supérieure de Chimie de Lille, L'École Nationale des Arts et Industries Textiles, l'École Nationale d'Architecture et de Paysages de Lille, Télécom Lille, l'École Supérieure de Journalisme de Lille, l'IEP de Lille.

■ **Mettre en œuvre des actions structurantes à forte valeur ajoutée**

En réponse aux cinq enjeux précédemment définis, la COMUE déploie ses actions autour des axes suivants :





## II – Les leviers pour le déploiement de la stratégie de site

### 1 - Leviers pour la recherche et sa valorisation

La COMUE coordonne les politiques des établissements dans le cadre des grands programmes structurant l'enseignement supérieur et la recherche. Cette coordination est assurée par un groupe de travail qui rassemble les vice-présidents recherche des universités ainsi que les représentants des écoles et des organismes de recherche.

Ainsi, la COMUE assure le portage de projets PIA et participe à :

- l'élaboration du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation qui détermine les principes et les priorités des interventions du Conseil Régional ;
- la mise en œuvre de la SRI-SI copilotée par l'Etat et le Conseil Régional dans le contexte des négociations avec l'Union Européenne ;
- la déclinaison des projets recherche des programmes opérationnels (PO/FEDER) et du volet recherche du CPER.

Dans le cadre de la réforme territoriale, elle veille à assurer l'articulation du projet de site avec le nouvel espace régional.

La ComUE s'appuie sur des réseaux thématiques régionaux qu'elle organise autour des grands domaines reconnus de compétence, pour favoriser des approches collaboratives entre laboratoires, partenaires économiques et sociaux, collectivités territoriales et pour assurer le développement du potentiel de recherche régional.

La valorisation de la recherche et son transfert vers les entreprises constituent un enjeu crucial pour la région Nord-Pas-de-Calais, caractérisée par un niveau trop faible de R&D privée. En lien avec la SATT et les dispositifs régionaux, la ComUE soutient les laboratoires pour développer l'innovation, le transfert et la création de start-up.

#### ► Levier 1 : Les réseaux thématiques de recherche

Les réseaux thématiques de recherche correspondent à des domaines prioritaires pour lesquels le territoire possède de réels atouts. Ils couvrent les champs suivants : Santé, Environnement, STIC et Mathématiques, Chimie-matériaux, Transport et SHS. Deux autres réseaux thématiques sont actuellement à l'étude : Energie et Agroalimentaire.

Ces réseaux organisent les relations entre les différents acteurs de la recherche (laboratoires, organismes, entreprises, collectivités) et viennent en appui pour permettre à ces derniers de s'inscrire dans les appels d'offre européens ou nationaux sur des objets différenciants pour le territoire. Ils facilitent l'élaboration d'instances de coordination de la stratégie de recherche.

Leurs actions, qu'elles relèvent de la recherche fondamentale, de la recherche technologique ou des technologies clefs génériques, répondent à des enjeux sociétaux, économiques ou industriels. Ils viennent en appui de la SRI-SI.

Un de leurs objectifs est de renforcer les liens publics-privés par le développement de plateformes technologiques organisées sous la forme d'«open labs» et assurant une nouvelle offre de services, de R&D et de formation adossée à des compétences scientifiques reconnues.

Enfin, ils effectuent un travail de prospection pour faire émerger les visions et stratégies futures en matière de recherche.

#### → Annexe Jalons 1 →

#### ► Levier 2 : La détection et la maturation des projets de recherche

La Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT Nord), mise en place depuis juillet 2012, est constituée sous la forme d'une SAS au capital d'1 M€, dotée de 63 M€ pour des investissements sur 10 ans.

La ComUE y est actionnaire à hauteur de 42 %. La SATT est un outil essentiel de valorisation et de transfert des universités et des écoles, avec un accent mis sur la détection-maturation au sein des laboratoires des établissements.

## → Annexe Jalons 2 →

### ► Levier 3 : L'accompagnement des start-up

La ComUE s'inscrit dans l'écosystème régional de l'innovation en favorisant la création d'entreprises issues de la recherche. Elle est en particulier actionnaire de la société régionale d'amorçage FINOVAM qui vise à renforcer l'émergence et le financement de projets d'amorçage innovants, prioritairement technologiques.

L'objectif est d'intensifier les actions existantes en matière de sensibilisation à l'entrepreneuriat des jeunes chercheurs, des doctorants et post-doctorants pour favoriser la création de start-up. Cette politique s'appuiera sur les bonnes pratiques développées telles que les Doctoriales, sur la SATT et les CVT (Consortium de Valorisation Thématique).

Elle s'assure également de la promotion des dispositifs régionaux d'accompagnement des porteurs de projets (incubateurs, ruches et pépinières d'entreprises).

### ► Levier 4 : Les autres actions de valorisation de la recherche

La ComUE met en place des outils et soutient plusieurs actions spécifiques :

- l'inventaire régional des gros équipements de recherche, équipements remarquables et plateformes des établissements. Un premier inventaire, réalisé en 2011, sera réactualisé avec comme objectif de donner plus de visibilité à ces plateformes, réel point fort des établissements ;
- un portail de la recherche à destination des universitaires, des étudiants, des entreprises et de l'international ;
- le soutien des Presses Universitaires du Septentrion, constitués sous forme d'association loi de 1901 par 5 universités (Lille1, Lille 2, Lille 3, ULCO et UVHC) et la FUPL, dont l'objectif est de valoriser les résultats de la recherche par leur diffusion sous forme de livres et de revues spécialisées.
- le soutien de la bibliothèque régionale de mathématiques (B2RM), bibliothèque du SCD de l'université Lille 1 qui associe tous les laboratoires et équipes de mathématiques de la région, ainsi que l'INRIA et des laboratoires d'autres disciplines.

## 2 - La formation

La ComUE assure la formation des maîtres avec son école interne, l'ESPE Lille Nord de France, et la formation des doctorants avec son collège doctoral.

Elle participe à l'amélioration de l'attractivité, de la visibilité, de la lisibilité et de la notoriété de l'offre de formation, et pour ce faire :

- elle encourage l'organisation de masters communs ou de masters internationaux, avec l'organisation de séminaires ou d'ateliers permettant de rapprocher les secteurs ou les thématiques ;
- elle favorise la mise en œuvre d'un cadrage commun des diplômes co-accrédités portant sur le calendrier universitaire, les volumes horaires, la mise en œuvre du Projet Personnel et Professionnel et la valorisation de l'engagement étudiant ;

Elle prend en charge des dispositifs qui favorisent le développement des pédagogies innovantes et de l'alternance (BQE innovation pédagogique et démarches du campus numérique) et des outils (cartographie des formations) ou des structures d'accompagnement (observatoire régional des études supérieures, maison de l'entrepreneuriat).

La ComUE favorise le développement d'une approche commune de la formation tout au long de la vie et de l'apprentissage et développe des actions améliorant la vie étudiante et leur insertion professionnelle.

### ► Levier 1 : La formation des maîtres

L'ESPE Lille Nord de France, forte de 5 000 étudiants, a pour mission d'assurer la formation initiale des enseignants et personnels d'éducation et participe à leur formation tout au long de la vie.

Elle délivre le master Métiers de l'enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF). Ancrés sur la recherche en éducation, ses enseignements disciplinaires ont une vocation professionnelle, sont spécialisés en fonction du métier choisi et intègrent des pratiques professionnelles. La formation repose sur une alternance intégrative entre la pratique de terrain et l'université.

L'ESPE forme également les enseignants au numérique et par le numérique.

Dans le cadre de la nouvelle démarche d'accréditation, la nouvelle offre de formation sera mise en place en septembre 2015. Pour former tout au long de leur carrière les professeurs déjà en poste, un programme de formation est en cours d'élaboration et sera opérationnelle également à cette rentrée.

La recherche en éducation est une dimension importante qui impacte la pratique pédagogique des professeurs et l'enseignement dispensé dans les masters. L'ESPE a vocation à initier des recherches, à stimuler des énergies et à faire travailler ensemble des enseignants autour des thématiques éducatives. Cette démarche, entreprise avec l'organisation des assises académiques de la recherche en éducation (2014), sera poursuivie.

### → Annexe Jalons 3 →

#### ► Levier 2 : Le Collège doctoral et la formation des doctorants

Les écoles doctorales régionales (2 418 doctorants inscrits en 2013-2014) sont portées par la ComUE. Le Collège doctoral comprend six écoles doctorales (ED) :

**BSL** : Biologie et Santé ;

**SESAM** : Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management ;

**SHS** : Sciences de l'Homme et de la Société ;

**SJPG** : Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion ;

**SMRE** : Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement ;

**SPI** : Sciences Pour l'Ingénieur.

Il est chargé de concevoir, d'animer et d'organiser des activités pour :

- aider à l'insertion professionnelle des docteurs,
- favoriser les rencontres entreprises-doctorants-docteurs en organisant des événements, des actions autour de la problématique du doctorat,
- développer des actions de valorisation internationale des formations doctorales et d'aide à la mobilité des doctorants,
- valoriser le doctorat auprès du monde socio-économique régional, national et transfrontalier.

Trois objectifs seront poursuivis dans le cadre du contrat.

L'augmentation du nombre de doctorants. Cela passe par la mobilisation de financements dans le cadre des grandes opérations structurantes, par la mobilisation de ressources propres des établissements et par des dispositifs d'accompagnement des doctorants, favorisant leur travail et leur insertion professionnelle.

L'objectif est d'augmenter de 30 % le nombre de contrats doctoraux au cours des cinq années du contrat (avec un engagement des établissements à la hauteur de la moitié). L'atteinte de cet objectif ambitieux sera conditionné à la disponibilité des moyens qui seront sollicités auprès de l'ensemble des partenaires de la ComUE. Le projet IDEX constitue un élément important de l'accomplissement de cette ambition.

L'extension des dispositifs mis en place par le Collège doctoral à l'ensemble des écoles doctorales. Ce point a été souligné par les évaluations de l'AERES, qui soulignent la très grande qualité et pertinence des dispositifs. Une attention particulière sera donc donnée à l'appui aux ED SHS et SESAM.

Le développement des actions communes avec les universités de l'Euro-région est également prévu. L'objectif porte notamment sur la mise en place d'une école doctorale pluridisciplinaire «sans murs», grâce à :

- un package de la formation doctorale partagée entre les différents partenaires ;
- un programme de mobilité transfrontalière des doctorants et d'enseignants-chercheurs ;

- l'organisation, fondée sur l'expérience des «Doctoriales» et en association avec le tissu socio-économique de la région, d'un séminaire résidentiel d'une semaine regroupant des doctorants qui travailleront sur des projets innovants.

#### → Annexe Jalons 4 →

##### ► **Levier 3 : Favoriser une approche innovante de la Formation tout au long de la vie**

La ComUE favorise le développement d'une approche commune de la formation tout au long de la vie s'appuyant notamment sur le savoir-faire reconnu et les compétences acquises en formation continue.

La mise en œuvre relève des stratégies des établissements. La ComUE favorise l'échange de bonnes pratiques et mobilise, notamment par la réponse à des appels à projets (IDEFI, IDEX, et autres programmes du PIA par exemple), des dispositifs d'incitation et d'accompagnement.

L'objectif partagé est de transformer l'offre de formation, et de poursuivre la dynamique d'innovation engagée par les différents établissements pour la rendre plus attractive, en lien avec la recherche, accompagnant l'apprenant tout au long de la vie, facilitant l'ensemble de ses mobilités académiques — tant entre les universités, qu'entre les universités et les écoles—, professionnelles, internationales.

Cette rénovation de l'offre pédagogique porte plusieurs principes :

- la progressivité des choix de l'étudiant, adossée à une démarche d'engagement de l'étudiant dans son projet personnel et professionnel ;
- le développement des passerelles et l'articulation des parcours entre les établissements, permettant à tout étudiant d'obtenir une réponse en termes de parcours, tenant compte de ses aptitudes, de son projet et du degré d'excellence qu'il souhaite atteindre ;
- l'accompagnement individualisé des étudiants : orientation, systématisation du projet personnel et professionnel, élaboration du portefeuille d'expériences et de compétences... ;
- le développement de la démarche compétences : toutes les formations sont décrites en compétences en utilisant le cadre européen de certification ;
- le développement d'une démarche d'accompagnement et d'innovation des méthodes pédagogiques reposant sur l'engagement des équipes.

##### ► **Levier 4: La cartographie des formations**

Pour améliorer la connaissance et la visibilité de l'offre de formation, la ComUE élabore et tient à jour une cartographie des formations qui comprend des éléments qualitatifs sur les compétences acquises, sur l'insertion professionnelle, sur l'adossement à la recherche et les coopérations avec le monde économique.

Cette cartographie a pour but de faciliter les choix d'orientation des lycéens et des étudiants, et de permettre une meilleure visibilité de l'offre par le monde économique et social, notamment par les entreprises.

#### → Annexe Jalons 5 →

##### ► **Levier 5: L'observatoire régional des études supérieures (ORES)**

La production d'indicateurs et d'études spécifiques de suivi des diplômés sont des éléments essentiels à l'évaluation de l'offre de formation. La ComUE dispose d'un observatoire, l'ORES, qui travaille en synergie avec les établissements pour produire ces données et études.

##### Observer les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

Depuis près de vingt ans, l'ORES collecte auprès de l'ensemble des établissements, publics et privés, d'enseignement supérieur du Nord-Pas-de-Calais des données individuelles relatives aux étudiants inscrits dans la région. Cette base longitudinale des inscrits (BIESAL) est enrichie annuellement par appariement avec le fichier des bacheliers (convention avec le rectorat), avec celui des boursiers (convention avec le CROUS) ou encore avec celui des apprentis (convention avec la Région).

Cette action, unique en France, permet à l'ORES de produire des études et des indicateurs à destination de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur.

##### Organiser et mettre en œuvre un dispositif de suivi des docteurs

En étroite collaboration avec les observatoires des établissements, les écoles doctorales et le collège doctoral, l'ORES travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un dispositif de suivi du devenir des docteurs. Ce dispositif d'enquête riche de trois interrogations (1 an, 3 ans et 5 ans après la date de soutenance) a été initié par une première interrogation des docteurs 2012.

#### Produire des indicateurs et des tableaux de bord

L'observatoire travaille à identifier précisément les commandes récurrentes et les besoins pérennes des acteurs et partenaires, afin de définir les indicateurs utiles et de développer et d'assurer la production automatisée de tableaux de bord personnalisés.

La production automatisée de «fiches formation» constituera le premier chantier de ce type et servira utilement le travail en cours sur l'offre de formation régionale des universités et des écoles.

Cette action participe de la construction d'un infocentre régional des études supérieures. Chacun pourra y trouver des outils de suivi et d'aide au pilotage de l'offre de formation supérieure et des outils d'accompagnement à la construction des parcours de formation et d'insertion professionnelle.

### → Annexe Jalons 6 →

#### ► **Levier 6 : La maison de l'Entrepreneuriat**

Les établissements de la ComUE mènent des actions innovantes pour sensibiliser et former les étudiants à l'entrepreneuriat. La Maison de l'Entrepreneuriat, qui bénéficie du label national Pôle Entrepreneuriat Etudiant, coordonne ces actions. Il s'agit de développer l'entrepreneuriat étudiant au sein de l'Enseignement Supérieur régional et d'animer un cadre régional en faveur du développement de cet entrepreneuriat au sein des établissements et entre établissements dans une vision régionale partagée. Les actions menées sont conduites en partenariat étroit avec le monde économique et social et les collectivités territoriales.

Son activité se structure autour de grands axes.

#### Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie Initiatives et Entrepreneuriat

La stratégie portée par le Conseil régional avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux et la ComUE s'intitule «La suite dans les idées». Elle fédère et coordonne l'ensemble des moyens humains et financiers pour mettre en œuvre sur le terrain des actions massives de sensibilisation, d'initiation et de formation à l'initiative économique et à l'entrepreneuriat, notamment auprès des jeunes et des femmes.

La ComUE est acteur de cette politique, notamment :

- en portant et coordonnant des réponses collectives de la communauté d'universités et d'établissements aux appels d'offre nationaux et européens sur l'entrepreneuriat ;
- en élaborant et diffusant de supports de communication et de promotion de l'initiative entrepreneuriale ;
- en développant les partenariats avec l'enseignement secondaire pour l'articulation et la complémentarité des actions : élaboration d'un parcours de l'apprenant (bac -3 / bac +3) pouvant conduire à un «passeport pour l'initiative», comité de reconnaissance des actions conduites dans les établissements secondaires,...

#### Coordonner et renforcer le dispositif régional des «Hubhouses», accompagner les établissements

Les établissements de la ComUE, soutenus par la région, ont été innovants avec la mise en place de sept «Hubhouses», maillant le territoire régional autour des universités et des écoles. Ils ont été organisés pour accompagner les étudiants et les nouveaux diplômés et les aider à développer et/ou créer des projets, à se forger une culture de l'entrepreneuriat et de l'initiative.

La ComUE accompagne les établissements en animant la réflexion et la mutualisation sur l'organisation d'un parcours entrepreneurial de l'étudiant, sur la sensibilisation/formation à l'entrepreneuriat, à sa reconnaissance dans les parcours, à l'ouverture de nouveaux champs de réflexion collectifs (entrepreneuriat féminin et ouverture vers de nouveaux publics) et en promouvant des initiatives communes : appel à projets régional sur l'innovation pédagogique, développement des «services numériques en ligne»...

#### Organiser le statut d'étudiant entrepreneur et la mise en place du Diplôme Etudiant Entrepreneur

Le comité d'engagement, chargé de proposer au Ministère une liste de candidats susceptibles d'obtenir le statut d'Etudiant Entrepreneur, a été constitué en septembre 2014. Il est composé à part égale de représentants du monde académique et du monde économique et social.

Un bureau composé d'un VP en charge des formations, d'un directeur de Hubhouse et du responsable pédagogique du D2E est chargé de coordonner l'élaboration et le suivi du diplôme par le groupe de travail Entrepreneuriat, composé des VP Formation des établissements concernés et les référents Hubhouses. La coordination avec le niveau national est assurée par la Maison de l'Entrepreneuriat.

Le dispositif est opérationnel depuis novembre 2014. L'année 2015 sera expérimentale et permettra d'adapter les procédures.

## → Annexe Jalons 7 →

### ► **Levier 7 : Le développement d'actions concertées en faveur des étudiants**

#### L'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de la promotion sociale sur le territoire.

La ComUE élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un schéma directeur d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire. Un groupe de travail, piloté par un président, une vice-présidente et la directrice régionale du CROUS, coordonne ce travail. Dans le cadre des travaux initiés par le Parlement du savoir, un autre groupe de travail a été mis en place et traite des conditions de vie et de réussite des étudiants.

Cette méthodologie de travail a été privilégiée afin de construire un schéma directeur en lien avec le contrat de site et les résultats des travaux de l'instance régionale.

La maquette du schéma directeur, déjà disponible, regroupe les différentes actions à mettre en œuvre autour de quatre axes stratégiques :

- information-vie étudiante ;
- accueil-accompagnement ;
- autonomie ;
- équilibre-épanouissement-citoyenneté.

Par ailleurs, les projets inscrits au CPER répondent aux besoins de logement étudiants et contribuent à pallier les retards régionaux en matière de logement social. La rénovation de logements est prioritaire et ces projets viennent compléter ceux qui portent sur des constructions menées hors CPER et bénéficiant des financements du logement social, complétés le cas échéant par des subventions des collectivités. Des opérations destinées à améliorer la vie étudiante sur des campus excentrés sont inscrites dans cette programmation contractuelle,

#### La carte personnalisée

Une carte personnalisée unique pour tous les étudiants des 6 universités et de 6 écoles (Ecole Centrale de Lille, Ecole d'Architecture, ENSAIT, ENSCL, IEP, Télécom Lille) atteste du statut d'étudiant. Elle permet d'emprunter des livres dans toutes les bibliothèques universitaires de la région, sert de moyen de paiement dans les restaurants universitaires et cafétérias du CROUS, offre d'autres services personnalisés (contrôle d'accès à certains locaux, paiement des photocopies...).

#### Le Portefeuille d'Expériences et Compétences (PEC)

Le projet d'expérimentation national Portefeuille d'Expériences et de Compétences a été mis en place et conduit par deux pilotes (Lille 1 et UVHC). Depuis 2010, l'étudiant est initié à la gestion d'un PEC et sensibilisé à la méthodologie qui lui permet d'analyser ses différentes expériences dans le domaine de la formation comme dans les activités extra-universitaires, de les traduire en compétences acquises et de chercher celles à acquérir.

## → Annexe Jalons 8 →

### 3 - La politique internationale

Le Nord-Pas-de-Calais bénéficie d'un environnement universitaire exceptionnel avec la proximité de grandes universités européennes belges, allemandes, néerlandaises ou anglaises.

La ComUE a donc pour objectif de participer au développement d'un espace euro-régional de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le développement des partenariats en matière de formation, des actions communes pour la formation et l'insertion professionnelle des docteurs et le soutien à l'émergence de projets collaboratifs de recherche structurent cette politique.

La ComUE conduit des actions structurées selon deux axes :

- le développement des partenariats avec les universités de l'Euro-région, en vue d'organiser un espace euro-régional de l'enseignement supérieur et de la recherche : formation dans le cadre du projet transfrontalier «université métropolitaine», actions communes pour la formation et l'insertion professionnelle des docteurs, soutien à l'émergence de projets collaboratifs de recherche ;
- la mise en place de dispositifs favorisant l'accueil des étudiants et des chercheurs internationaux.

### ► Levier 1 : L'Espace euro-régional de l'enseignement supérieur et de la recherche

La priorité est donnée aux relations avec les universités belges de proximité avec lesquelles plusieurs établissements ont construit des coopérations durables. Un réseau a été constitué depuis deux ans avec les universités de Gand, de Leuven, de Louvain, de Mons et leurs antennes à Courtrai et Mons. Il s'appuie sur l'expertise commune développée dans le cadre de deux programmes Interreg. Le programme «Université Métropolitaine», mis en place avec les universités de Mons (UCL) et la Kulak (Leuven), a permis le développement des coopérations en matière d'accueil d'étudiants, de construction de parcours communs et de professeurs invités. Le programme PRODOC mené avec les universités Wallones a porté sur l'insertion professionnelle des docteurs et des jeunes chercheurs en zone transfrontalière comme stimulateur du développement des entreprises et des organismes publics de la zone éligible franco-wallonne Nord-Pas-de-Calais/Hainaut-Namur. Il a contribué également à mieux positionner les formations doctorales de la zone transfrontalière concernée sur la scène européenne et internationale.

Trois programmes d'actions sont développés et pourraient être portés par des programmes européens Interreg :

- le développement de partenariats de recherche dans un programme franco-belge touchant quatre domaines : nouveaux matériaux, alimentation-nutrition, «blue energy», mécatronique et logistique. L'objectif est de favoriser les coopérations entre des équipes franco-belges en relation avec d'autres équipes européennes dans la perspective d'élaborer des réponses communes aux appels d'offres d'Horizon 2020 ;
- le développement de partenariats de formation avec la mise en place d'un Honours Program destiné à des étudiants de masters et d'écoles d'ingénieur, des actions communes dans les domaines de l'innovation pédagogique, de l'entrepreneuriat et de la création d'entreprise, de la mobilité/stages destinées également aux masters et aux écoles d'ingénieur ; l'intégration de la dimension de l'entrepreneuriat ;
- la mise en place d'une école doctorale pluridisciplinaire «sans murs».

A terme la coopération euro-régionale sera étendue aux universités anglaises, allemandes et hollandaises.

## → Annexe Jalons 9 →

### ► Levier 2 : L'accueil des étudiants et chercheurs internationaux

La ComUE participe à l'accueil et à la préparation linguistique, méthodologique et (inter) culturelle des étudiants internationaux ainsi qu'à l'accueil de chercheurs internationaux.

Construit sur le mode d'une université d'été, [le programme «International Academy»](#) facilite l'intégration individuelle des étudiants internationaux (accueil, préparation linguistique, méthodologique et inter-culturelle des étudiants). Les ressources et moyens des établissements sont mis en commun pour organiser des sessions de formation estivales qui précèdent l'entrée dans les filières d'études. Le programme propose 2 000 h de formation, pour plus de 150 étudiants.

[Le Centre d'examen «Français langue étrangère»](#), porté par la ComUE, délivre le diplôme d'études en langue française (DELF), le diplôme approfondi de la langue française DALF et le test de connaissance du Français TCF. Il organise plusieurs sessions d'examen pour permettre au public étranger –étudiants en mobilité (Erasmus ou convention), candidats libres, demandeurs de

naturalisation– d’obtenir une certification reconnue dans le monde entier et dans toutes les structures administratives françaises. Ces certifications attestent la maîtrise des 4 compétences langagières, tant dans la vie personnelle que professionnelle.

[Le Centre de mobilité EURAXESS et le programme AMBER EURAXESS](#) viennent en appui de la mobilité internationale des chercheurs, entrante et sortante, avec :

- l’accueil des chercheurs étrangers en relais des laboratoires ;
- l’assistance sur les questions administratives (visa, permis de séjour, etc...), logement et assistance dans la vie quotidienne (relations CAF/CPAM/Impôts) ;
- l’organisation de cours de FLE et de sorties culturelles ;
- la gestion des logements

→ **Annexe Jalons 10** →

## 4 - La diffusion de la culture scientifique

La loi du 9 juillet 2013 a confié aux régions la mission de «coordonner les initiatives territoriales visant à développer et diffuser la culture scientifique, technique et industrielle auprès des jeunes publics, et de participer à leur financement».

La ComUE s’inscrit dans le cadre de cette politique régionale, et se charge d’impulser, de coordonner les actions des établissements dans les domaines suivants :

- la diffusion de la culture scientifique et de la promotion des sciences,
- l’inventaire et la valorisation du patrimoine scientifique,
- la sensibilisation, la diffusion et la valorisation de la culture et de la création artistiques.

### ► **Levier 1 : Développer des actions promouvant la culture scientifique**

La ComUE conduit des actions qui visent à :

- engager un dialogue entre les acteurs de la science et de la cité, avec des événements comme la Fête de la science ou la Nuit des chercheurs ;
- diffuser des connaissances produites par les établissements vers le grand public et le public jeune (ouverture de laboratoire, concours de science,...) ;
- faire reconnaître les établissements d’enseignement supérieur comme des acteurs de la culture scientifique et technique et faire connaître les dispositifs de diffusion qu’ils portent ;
- porter des projets avec les autres acteurs de la culture scientifique et technique, qui valorisent et confortent la richesse de la région dans le domaine de la culture scientifique et technique ;
- réaliser des collaborations transfrontalières dans les domaines de la diffusion de la culture scientifique et technique et de la valorisation du patrimoine scientifique.

La MESHS s’inscrit dans ce dispositif en étant membre du comité de pilotage et en contribuant par ses activités à la diffusion de la culture scientifique (Printemps des SHS, publications...).

### ► **Levier 2 : Valoriser le patrimoine scientifique**

Les établissements possèdent un patrimoine scientifique important et d’une grande diversité. L’objectif est de le valoriser et de le faire connaître aux acteurs de l’enseignement supérieur et au grand public. Le programma d’actions de la ComUE porte sur :

- l’inventaire des collections dans le cadre la mission nationale pour le patrimoine scientifique et technique contemporain (PATSTEC) dirigée par le Musée des Arts et Métiers de Paris, où la ComUE est engagée aux côtés de l’université Lille 1 ;
- la mise en valeur du patrimoine scientifique hérité des Ecoles Normales ;
- le développement d’expositions qui tournent dans les différents établissements (e.g. cabinet des curiosités, exposition «Anatomique»), des projets de valorisation virtuelle et une collection d’ouvrages publiés aux Presses Universitaires du Septentrion, «Patrimoine universitaire en Nord-Pas-de-Calais».

### ► **Levier 3 : Culture et création artistique**

L’enjeu est de sensibiliser la communauté universitaire à la création artistique. En complément aux actions organisées dans le cadre d’«Université, lieu de culture», la ComUE développe en particulier



une résidence d'artistes « Artiste Rencontre Territoire Universitaire (ARTU), organisée avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, qui permet d'accueillir un artiste pour qu'il développe une problématique artistique, en lien avec la recherche et la formation, sur une durée de 4 mois. Elle donne lieu à des expositions et des rencontres dans les différentes universités et écoles.

→ Annexe Jalons 11 →

## 5 – La promotion des campus durables

La ComUE accompagne les établissements dans leur politique de développement de campus durables. Deux actions sont développées.

### ► Levier 1 : Développer des approches collaboratives

Un bilan carbone commun aux six universités, à la FUPL et à l'ENSC a été effectué en 2011-2012. Dans sa continuité, un plan de déplacement concernant les campus régionaux est en cours d'élaboration avec le concours des acteurs locaux en charge des politiques publiques de transport, des questions climatiques et énergétiques. L'objectif est de rendre équitable l'accès aux moyens de transport et d'améliorer l'attractivité des établissements.

L'ampleur du projet, à cette échelle il est unique en France, permettra de sensibiliser un grand nombre d'acteurs dans un périmètre identique à celui du plan de protection de l'atmosphère régional. Une méthodologie de calcul des gains énergétiques et d'émission de polluants atmosphériques dans les plans de déplacement est développée.

D'autres projets collaboratifs sont prévus, tels que les bilans de gaz à effet de serre (GES, obligation réglementaires tous les 3 ans) sur la même échelle que le bilan carbone, afin de poursuivre la dynamique d'entraînement, d'économie de moyens et de soutien aux établissements.

### ► Levier 2 : Vers l'université zéro carbone

Dans le cadre des travaux menés en 2013 sur la Troisième Révolution Industrielle en Nord Pas de Calais, les universités régionales s'engagent dans le projet «Université zéro carbone». Il s'agit de promouvoir et d'aménager des campus en transition écologique et énergétique, de concevoir des équipements et bâtiments démonstrateurs, de faire évoluer l'offre de formation initiale et FTLV pour mieux répondre aux besoins de compétences, densifier les axes de recherche et d'assumer le rôle d'éducation globale des étudiants.

L'objectif est qu'à l'horizon 2020, les campus aient amorcé une transformation profonde aboutissant avant 2050 à des villes scientifiques démonstratrices de la TES. Vitrites de la ville intelligente, ils feront se rejoindre la courbe descendante de l'utilisation d'énergie et la courbe ascendante de production locale, selon des modalités innovantes imaginées par les chercheurs, en terme de stockage et de distribution de l'énergie, ainsi qu'en matière d'usages et de mobilités.

Dans ce contexte, un réseau européen des universités durables est en cours de constitution (SUN Sustainable Universities Network).

→ Annexe Jalons 12 →

## 6 – Le développement des Campus numériques

La ComUE promeut le développement des usages numériques en favorisant les infrastructures TIC et en apportant un même niveau de service et d'accès aux ressources numériques du territoire.

Trois axes sont actuellement privilégiés et sont portés dans le cadre d'un projet unifié :

- développer les usages des TICE afin d'accompagner la réussite des étudiants, le développement de la formation tout au long de la vie dans un contexte de nomadisme accru des étudiants et apprenants (mobilités internationales, stages, activité professionnelle au cours des études...);
- généraliser le très haut débit sur l'ensemble des établissements pour permettre à tout lieu d'enseignement supérieur et de recherche de disposer de capacités adaptées à des usages à

distance croissants, favoriser l'accès des résidences universitaires à ces infrastructures ; cela passe par le développement du réseau Haut débit Noropal ;

- développer les infrastructures pour la recherche et le transfert, notamment vers les PME. Il s'agit en particulier de disposer d'un nœud régional de calcul intensif –intégré à la politique nationale de GENCI– qui constituera un élément d'attractivité pour les laboratoires et les entreprises. L'accent sera mis sur les partenariats avec les services de R/D industriels, notamment PME (initiative nationale HPC- PME) en lien avec les structures de transfert.

Pour accompagner ces ambitions la ComUE mobilise les ressources de l'Université Numérique Régionale, favorise les réponses aux appels à projets nationaux et européens.

Le projet MODULA a, par exemple, pour ambition de proposer principalement aux lycéens (Bac-2, Bac-1, Bac) et aux étudiants de niveaux Bacs +1, +2 ou +3 de tous les établissements de la ComUE une chaîne complète de traitement de leurs parcours pédagogiques informatiques via un applicatif pour terminaux mobiles. L'ensemble du dispositif concerne l'orientation, la mise à disposition de supports et la validation d'acquis. Modula a l'ambition de produire 1 640h de supports trilingues avec séquences vidéos sous-titrées, plus de 2 000 QCMs d'orientation et autant de QCMs d'évaluation finale. La Comue s'appuie aussi sur les réalisations et les expertises des UNT auxquelles ses établissements participent (Unisciel, UOH, ...).

**→ Annexe Jalons 13 →**

## Trajectoire du site sur la durée du contrat Récapitulatif des jalons du volet commun

Leviers et objectifs	Observation de la réalisation des actions				
	2015	2016	2017	2018	2019
<b>1 - Réseaux thématiques et stratégiques de recherche</b>					
Mise en place des plateformes technologiques					
Mise en place des réseaux thématiques, dont énergie et agro-alimentaire					
<b>2 - Valorisation</b>					
Assurer la couverture par la SATT de l'ensemble des thématiques de recherche du site régional					
Favoriser les liens SATT et pôles de compétitivité et d'excellence					
<b>3 - Développement de l'ESPE</b>					
Développement de la politique de formation continue des maîtres					
Accompagnement de la recherche en éducation et évaluation de son impact sur la formation des maîtres					
<b>4 - Collège doctoral</b>					
Conforter les ED SHS et SESAM dans les dispositifs du Collège Doctoral					
Développer un programme commun de formation avec les universités de l'Euro région					
<b>5 - La formation tout au long de la vie - FTLV</b>					
Evaluation des actions liées au développement de la FTLV					
<b>6 - Cartographie des formations</b>					
Cartographie interactive et qualitative des formations					
<b>7 - ORES Produire des enquêtes et des indicateurs</b>					
Bilan de l'exploitation des différentes enquêtes réalisées et mesure de leur impact sur le pilotage des formations					
<b>8 - Entrepreneuriat</b>					
Evaluation du programme PEPITE (statut Etudiant Entrepreneur et D2E ; affinement du dispositif)					
<b>9 - Actions concertées en faveur des étudiants</b>					
Elaboration du schéma directeur d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale					
Etat d'avancement du schéma directeur : évaluation des actions					
<b>10 - Espace euro-régional de l'enseignement supérieur</b>					
Bilan des actions engagées avec les universités belges					
Elargissement du dispositif aux autres universités européennes					
<b>11 - Accueil de chercheurs et des étudiants internationaux</b>					
Evaluation du dispositif d'accueil des chercheurs et des étudiants internationaux					
<b>12 - Culture scientifique</b>					
Point d'étape sur les actions conduites en matière de culture et de patrimoine scientifiques					

Leviers et objectifs	Observation de la réalisation des actions				
	2015	2016	2017	2018	2019
<b>13 - Promotion des campus durables</b>					
Evaluation des programmes d'actions (université zéro carbone)					
Bilan de l'impact es premières mesures					
<b>14 - Numérique E-formation et Système d'information</b>					
Etat des lieux sur la diffusion élargie des usages du numérique (nouveaux espaces d'apprentissage et nomadisme)					
Interopérabilité des SI et partage d'informations opérationnelles					
Développement des infrastructures pour la recherche et le transfert, notamment vers les PME					
<b>15 – Indicateur de performance du site</b>					
Définition d'indicateurs pertinents en lien avec les engagements de l'IDEX					

## Indicateurs et cibles de performance du site

### Inscription professionnelle des docteurs de la ComUE Lille Nord de France

Action	Insertion professionnelle des diplômés en formation initiale
Objectif	Améliorer l'insertion professionnelle des docteurs

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Enquête sur la situation des docteurs, 3 ans après leur diplomation
Champ de la mesure	Étudiants, diplômés dans un établissement en n-4/n-3*, et n'ayant pas repris leurs études pendant l'année qui a suivi leur entrée sur le marché du travail *(«n» correspond à une année universitaire)

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Source	ComUE
Service responsable de l'indicateur	Collège doctoral de la ComUE

	Insertion en 2015 des diplômés en D de l'année 2011/2012*	Année intermédiaire	Cible : insertion observée en 2019 des diplômés en D de l'année 2015/2016
Taux des docteurs occupant un emploi			
Taux de réponses aux enquêtes			

\*Ou une autre année, dont les chiffres sont disponibles pour la ComUE.

**A compléter par la ComUE**

**Leviers d'action**

**Commentaires de la ComUE**